



Rendez-vous grand parking de la salle communale



Ça discute pas mal en attendant le départ !



Comme à son habitude, Pierre, notre guide du jour, nous fait un exposé très instructif sur la commune de Montaignu-la-Brisette. Notamment l'origine du nom : *Montaignu* est issu du latin *mons*, « mont », et *acutus*, quia suivi la même évolution que l'adjectif en français, adjectif dû à la position élevée du site où se trouve l'église... Quant au déterminant -la brisette, officialisé en 1956, serait un dérivé de l'ancien français *brise*, signifiant « labour », terre défrichée.



C'est parti, suivez le guide



An zut, Christian a oublié ses chaussures de rando !

Photo de famille devant l'oratoire de la Bonne Vierge





En passant par les Vieilles Maisons



Et dessus la Sinope. La Sinope est un fleuve côtier d'une longueur de 18.3 km, qui prend sa source au hameau ès Marest, non loin d'où nous sommes (un peu plus d'un km à l'ouest)



Bernard va se faire sonner les cloches !

Square Abbé Gaspard Brey, curé de la paroisse 1954-1987

L'ancien presbytère et la chapelle.

La chapelle Sainte-Anne fut construite à l'emplacement d'un ancien sanctuaire du XIII<sup>e</sup> siècle.

Elle était placée sous le patronage de Saint-Léonard, jusqu'à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, à partir duquel le patronyme de Saint-Léonard devint Sainte-Anne.

Elle était entourée d'un cimetière, et le presbytère (reconstruit à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle) tout proche (une centaine de mètres) en facilitait la desserte.

Elle fut certainement le premier édifice religieux de la paroisse, car la majorité des habitants vivaient sur ce versant de la Sinope.



Déjà la séparation



Le groupe raccourci avec Marthe et Christian



Une ancienne ferme au village les Becquets, où nous croisons une dame nous disant qu'elle y a travaillé. Les propriétaires partagent leur temps entre leur domicile à la Rochelle et cette « résidence secondaire ».



Prudence, traversée de la D115



Secteur de la Grande rue où il y avait jadis des merisiers sur les haies, parfois appelés cerisiers sauvages ou cerisiers des bois. Leurs fruits, rouges ou noirs, acidulés ou sucrés, ont fait la réputation du terroir de Montagu la Brisette. Un artisanat du kirsch s'y était développé.

Au lieu-dit hameau Pouthas ou Maison Pouthas, voilà une croix qui pourrait passer inaperçue noyée dans la végétation. Derrière le croisillon, une Vierge, il faut le savoir !



Vers le hameau Bunetel



Ah oui, passages très boueux avec le va et vient de tracteurs



Sur ces sentiers montaignais la joie et la bonne humeur y sont de mise !



Hameau Dorey, aux abords du parc animalier

Dans ce secteur, Charles de Gerville, historien naturaliste et archéologue, avait signalé des restes de tuiles parsemées et découverte de monnaies romaines. Des fouilles menées sur plusieurs campagnes depuis 1999 ont fait apparaître une agglomération secondaire liée à Alauna datant des I<sup>er</sup> et III<sup>e</sup> siècles. La bourgade s'étendait sur 15 ha et possédait des thermes publics...



Il a été créé en 1983, par Nicolas Lepoitevin-Descourcières, sur une superficie de 15 hectares, Il abrite près de 400 animaux regroupant une quarantaine d'espèces venues des cinq continents : singes, loups, lémuriens, lamas, alpagas, nandous, dromadaires, oiseaux exotiques... et bien d'autres espèces sauvages et domestiques.



Oh le chameau, il va nous cracher dessus !

Chameaux ou dromadaires ? Le mot chameau possède deux syllabes, donc deux bosses ! Cha-Meau, deux bosses ! Elles leur sont très utiles. Ils y stockent de la graisse leur permettant de se nourrir et s'abreuver sans rien avaler.



Animaux que nous apercevons le long du chemin



Les frères Mouchel sont très galants !

Traversée à gué d'un petit ruisseau, une branche du ruisseau Querbot prenant sa source tout près d'ici. Le Querbot qui prend sa source principale au Theil traverse sur toute la longueur du parc animalier.



Chemins parfois secs, parfois très humides



Petite route de campagne



Nous aurions pu donner un coup de main aux bucherons entrain d'abattre des arbres, la tempête Ciaram est aussi passée par là.



Ouf, nous arrivons au sommet de la colline où est construite l'église Saint-Martin de Montaigu-la-Brisette. Elle culmine à 131 mètres d'altitude.







Bloqués par l'échalier du cimetière.  
A proximité deux gros arbres sont déracinés. Les échaliers, pierres plates posées sur la tranche sur des marches interdit au bétail de pénétrer dans l'enclos paroissial.



Echalier que nous devons enjamber  
Pour des femmes en robes de fortune ou d'infortune, l'exercice serait délicat !



A chacun sa technique !



L'église Saint-Martin (XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup>) avec son enclos paroissial forme un site pittoresque inscrit.





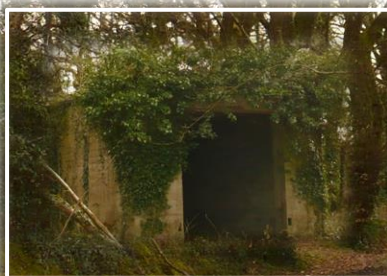
Le haut-relief au tympan du portail représente saint Martin à cheval, coupant son manteau en deux avec son épée, pour en donner une moitié au mendiant qui est à ses pieds. C'est la scène appelée communément «*la Charité de Saint-Martin*». Pourquoi la moitié ? Parce que l'état Romain ne versait que la moitié des sommes nécessaires à l'achat des armes et des uniformes des soldats. Aussi Saint-Martin ne pouvait-il donner que la moitié du manteau dont il était propriétaire, l'autre appartenant au service de l'intendance.



La source de la fontaine Saint-Martin est asséchée. Elle est abritée dans une petite construction dont le 1<sup>er</sup> étage est enterré, couverte en schiste. Elle a été bâtie par des ancêtres à l'emplacement où il y aurait eu une fontaine ayant des vertus contre l'eczéma. Une dizaine de marches permettait d'aller puiser cette eau. Dans une niche figure une statue de saint Martin évêque, en terre cuite.

Le curieux ossuaire médiéval (XIV<sup>e</sup>) « à ciel ouvert » était orné, à chaque angle, d'une statue de pierre (XV<sup>e</sup>). Aujourd'hui, on ne reconnaît que saint Pierre en chape (statue décapitée) à l'angle Sud-Est.

Si nous avons pénétré dans l'enclos paroissial du côté ouest en enjambant l'échalier, nous sortons du côté sud par le portail qui n'est pas de première jeunesse : une grille de fer fabriquée en 1890 par le forgeron de la commune, Auguste Bonnel.



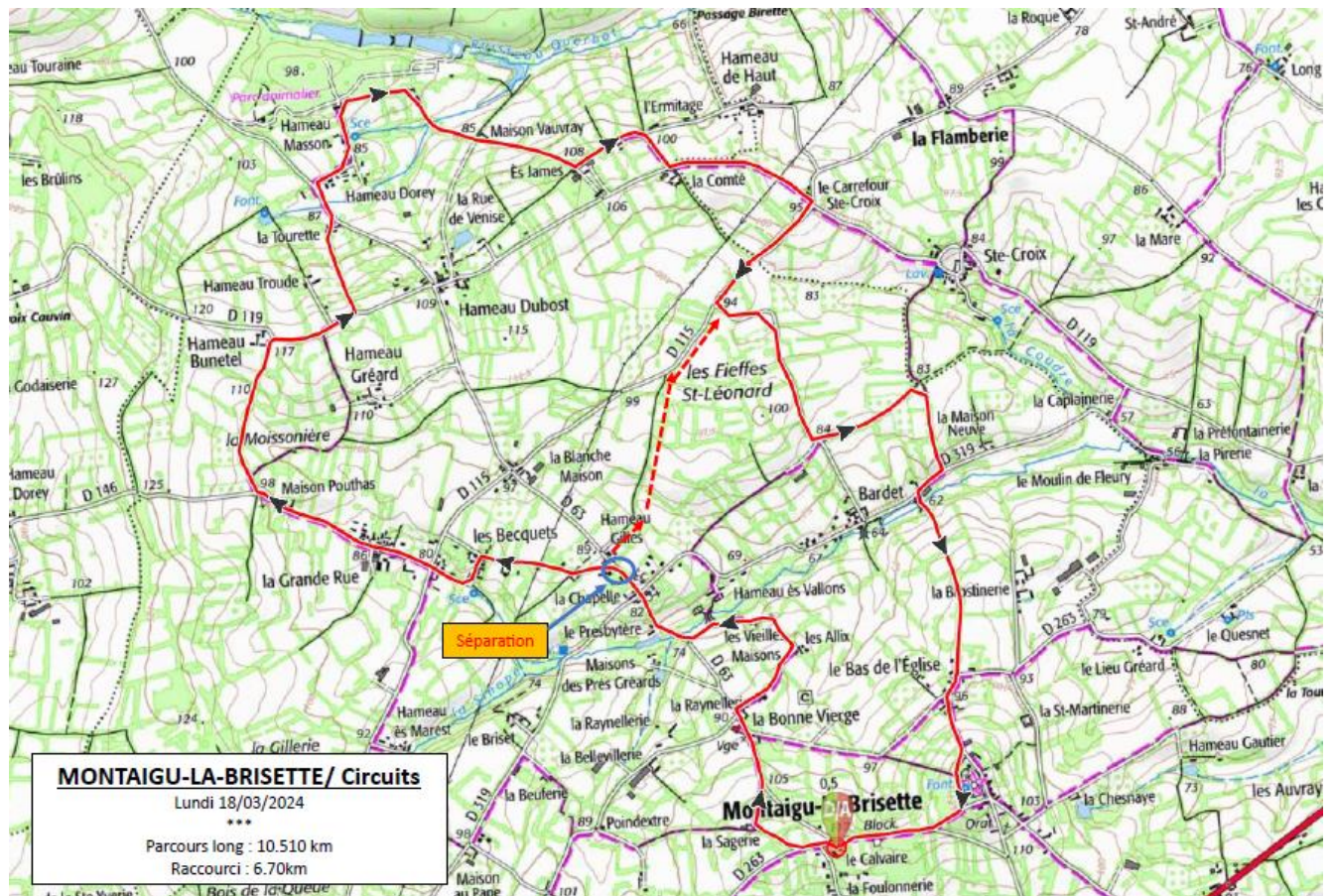
Retour au parking. Au bord de la D63, à notre gauche des vestiges d'un blockhaus

Fin de la randonnée. Finalement la météo n'a pas été trop mauvaise, un petit crachin en milieu de parcours nécessitant le port du pancho.

83 participants



Crédit photos : Férey Lucienne, Brisset Philippe, Mouchel Jean-Claude



## Prochaine randonnée

lundi 25 mars 2024

ST JACQUES DE NEHOU

rdv : parkings de l'église

départ 14h

Guide : Christian



## <---Randonnées en Cotentin--->

Programme accessible sur notre site internet

<https://www.encotentin.fr/votre-agenda/>

*En partenariat avec l'Office de Tourisme du Cotentin et les Randonneurs de la Côte des Isles, des randonnées pédestres dites "RANDONNEES DU COTENTIN" sont proposées les lundis pendant les vacances scolaires et les mercredis sur l'ensemble du territoire du Cotentin. Ces randonnées sont programmées et encadrées par les guides du club, ouvertes au grand public notamment touristique.*



### RANDONNÉES EN COTENTIN PROGRAMME 2024

RANDONNÉES PÉDESTRES 10 KM / 3H ENVIRON - GRATUIT

JANVIER	MAI
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mercredi 3 - 14h00 ÉGLISE / SAINT-MARTIN-LE-GREARD</li> <li>• Mercredi 17 - 14h00 LE PORT / DIELETTE</li> <li>• Mercredi 31 - 14h00 ÉGLISE-STADE / LE MESNIL AU VAL</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mercredi 8 - 14h00 ÉGLISE / TEURTHEVILLE-HAGUE</li> <li>• Mercredi 22 - 14h00 ÉGLISE / TOCQUEVILLE</li> </ul>
FÉVRIER	JUIN
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mercredi 14 - 14h00 LA VASERIE / BENOITVILLE</li> <li>• Lundi 26 - 14h00 ÉGLISE / SOTTEVAST</li> <li>• Mercredi 28 - 14h00 MAIRIE / SAUSSEMESNIL</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mercredi 5 - 14h00 SALLE COMMUNALE / TRÉAUVILLE</li> <li>• Mercredi 19 - 14h00 ÉGLISE / CANTELOUP</li> </ul>
MARS	JUILLET
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lundi 4 - 14h00 RUE DES TAMARIS / SIOUVILLE</li> <li>• Mercredi 13 - 14h00 PLACE DU GÉNÉRAL LECLERC / PICAUVILLE</li> <li>• Mercredi 27 - 14h00 LA VIENNERIE / BRIX</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mercredi 3 - 14h00 ÉGLISE-SALLE COMMUNALE / GRÉVILLE-HAGUE</li> <li>• Lundi 8 - 14h00 CAMP PATTON / NEHOU</li> <li>• Mercredi 10 - 14h00 PLAGE / SCIOTOT</li> <li>• Lundi 15 - 14h00 ÉGLISE / ANNEVILLE-EN-SAIRE</li> <li>• Mercredi 17 - 14h00 LE MONT / BESNEVILLE</li> <li>• Lundi 22 - 14h00 LA MARE DES LAGUETTES / SURTAINVILLE</li> <li>• Mercredi 24 - 14h00 ÉGLISE / TONNEVILLE</li> <li>• Lundi 29 - 14h00 SALLE COMMUNALE / BREUVILLE</li> </ul>
AVRIL	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mercredi 10 - 14h00 CHÂTEAU DES RAVALET / TOURLAVILLE</li> <li>• Lundi 22 - 14h00 MAIRIE / QUETTETOT</li> <li>• Mercredi 24 - 14h00 NOUVEAU PARKING DE LA GARE / CARTERET</li> <li>• Lundi 29 - 14h00 ÉGLISE / LA BONNEVILLE</li> </ul>	

### RANDONNÉES EN COTENTIN PROGRAMME 2024

RANDONNÉES PÉDESTRES 10 KM / 3H ENVIRON - GRATUIT

AOÛT	OCTOBRE
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lundi 5 - 14h00 LA DEVISE-PLAGE / VAUVILLE</li> <li>• Mercredi 7 - 14h00 ÉGLISE / LE THEIL</li> <li>• Lundi 12 - 14h00 ÉGLISE / LES MOITIERS D'ALLONNE</li> <li>• Mercredi 14 - 14h00 SALLE COMMUNALE / MONTAIGU-LA-BRISETTE</li> <li>• Lundi 19 - 14h00 SALLE COMMUNALE / SAINT-FLOXEL</li> <li>• Mercredi 21 - 14h00 NOUVEAU PARKING ÉGLISE / HÉAUVILLE</li> <li>• Lundi 26 - 14h00 PLACE SAINTE-ANNE / BRICQUEBEC</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mercredi 2 - 14h00 LE BOURG / PIERREVILLE</li> <li>• Mercredi 16 - 14h00 ÉGLISE / SAINT-CHRISTOPHE-DU-FOC</li> <li>• Lundi 21 - 14h00 ÉCOLE / HARDINVEST</li> <li>• Lundi 28 - 14h00 ÉGLISE / RUFFOSSES</li> <li>• Mercredi 30 - 14h00 ÉGLISE / ROCHEVILLE</li> </ul>
SEPTEMBRE	NOVEMBRE
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mercredi 4 - 14h00 MAIRIE / SAINT-PIERRE-D'ARTHÈGUE</li> <li>• Mercredi 18 - 14h00 LA HOUGUE / SAINT-VAAST-LA-HOUGUE</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mercredi 13 - 14h00 ÉGLISE / QUETTEHOU</li> <li>• Mercredi 27 - 14h00 ÉGLISE / LES PERQUES</li> </ul>
DÉCEMBRE	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mercredi 11 - 14h00 STADE / COUVILLE</li> <li>• Lundi 23 - 14h00 SALLE COMMUNALE / HUBERVILLE</li> <li>• Lundi 30 - 14h00 ÉGLISE / SORTOSVILLE-EN-BEAUMONT</li> </ul>	

REMARQUE: SEULEMENT SUR LA CÔTE NORD DU COTENTIN (DE LA MER À LA MER)

#### CONSIGNES DE SECURITE

- Restez impérativement derrière le guide.
- En groupe, marchez à droite.
- En cas d'arrêt, prévenez le guide.
- Ne quittez pas le groupe sans l'autorisation du responsable de la randonnée (sa responsabilité et celle de l'Office de Tourisme sont engagées).
- Si Météo-France envoie un message vigilance orange pour le jour de la randonnée, celle-ci est automatiquement annulée.
- Équipez-vous de chaussures adaptées à la randonnée et prévoyez une gourde d'eau.
- Cheque randonneur doit être en possession d'une pièce d'identité.



randocotelesisles.jimdo.com  
gallet.max0452@orange.fr

Programme 2024, téléchargeable à la page « randonnées » / randonnées en Cotentin ou bien réclamer le flyer à Pierre, Christian